

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : \_\_\_\_\_ Dossier complet le : \_\_\_\_\_ N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

#### 1. Intitulé du projet

Aménagement du Parc des Toriolets à Meythet (74)

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **TERACTEM**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale **M. Olivier BECKER**

RCS / SIRET **3 2 5 | 9 2 0 | 0 6 4 | 0 0 0 6 1** Forme juridique **SA à conseil d'administration**

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Opérations d'aménagement donnant lieu à un permis de construire	Aménagement du Parc des Toriolets, soumis à permis de construire, sur un tènement d'environ 19 000 m <sup>2</sup> . Emprises en sous-sol de 10 575 m <sup>2</sup> et Surface de plancher de 14 375 m <sup>2</sup> .
41. Aires de stationnement ouvertes au public.	Stationnements extérieurs ouverts au public limités à 1 place. Rubrique non visée.  Projet ayant également fait l'objet d'une déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0. (rejet d'eau pluviale) de l'article R.214-1 du CE. Accord tacite en date du 7 juin 2017

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Opération d'aménagement au sein d'un parc paysager, de l'ordre de 2ha, comprenant :

- des lots à bâtir : habitations à usage résidentiel (logements collectifs) et tertiaire (maison médicale et conciergerie de quartier), avec sous-sol
- des aménagements de surface (parc public, aire de jeux, parcours pédagogique vélo) ne comprenant ni voirie ni parking de surface (environ 380 stationnements souterrains et seulement 1 place en surface).

Actuellement, le site est occupé par des aménagements urbains : parking enrobé, bâtiments sportifs, terrain de sport. Environ 10% de la surface est actuellement en fauche.

Les bâtiments sportifs existants seront détruits.

## **4.2 Objectifs du projet**

Aménagement d'un quartier et d'un parc paysagé, sur domaine public communal.

Le Parc des Toriolets sera constitué de 25% de logements sociaux et 75% de logements en accession libre (180 logements environ).

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux de construction de 7 bâtiments (4 niveaux R+3+combles) seront séquencés en 2 phases pour des raisons technique et de commercialisations. La livraison des opérations en plusieurs phases permet notamment de maintenir une offre de stationnement public gratuit pendant les travaux.

La phase 1 comprend 4 bâtiments dont la conciergerie et des logements sociaux (intergénérationnels) et 3 bâtiments en accession libre.

La phase 2 comprend 3 bâtiments dont un bâtiment de logements sociaux (intergénérationnels), un comprenant la maison médicale, le reste étant occupé par des logements en accession libre.

Chaque phase comprendra une phase de terrassements, une phase de construction et une phase d'aménagements de surface.

Planning prévisionnel de l'opération :

- Projet de délibération pour le conseil de septembre : pour fin avril 2018
- Délibération de la commune nouvelle (déclassement et désaffectation du terrain, ainsi que vente du terrain) : septembre 2018
- Dépôt du PC : juin 2018
- Démarrage des travaux : été 2019 (Livraison de mi 2021 à fin 2022)

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le fonctionnement du Parc des Toriolets se fera sans voirie ni parking de surface (à l'exception d'une place privée extérieure).

Le stationnement sera exclusivement souterrain (en sous-sol des bâtiments), pour les places privatives attenantes aux logements et pour les places visiteurs qui seront situées à l'entrée du parking souterrain.

Une voirie existante d'une trentaine de mètres de long sera conservée pour l'accès au sous-sol.

Les déplacements au sein du Parc des Toriolets se feront par des connexions douces. La voie piétonne centrale pourra être circulée occasionnellement par des véhicules de service, de secours et d'entretien.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet faisant l'objet :

- d'une déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0. (rejet d'eau pluviale) dans le cadre des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement). Dossier déposé à la DDT74 le 7 avril 2017. Accord tacite de déclaration en date du 7 juin 2017.
- d'un permis de construire (dépôt prévu en juin 2018)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tènement / Surface de plancher totale / Espaces verts	18 957 m <sup>2</sup> / 12 814 m <sup>2</sup> / 3 987 m <sup>2</sup>
Surface de plancher Bâtiment A (R+3+combles, accession libre)	1 427 m <sup>2</sup>
Surface de plancher Bâtiment B (R+3+combles, accession libre)	2 163 m <sup>2</sup>
Surface de plancher Bâtiment C (R+4, conciergerie et social)	1 909 m <sup>2</sup>
Surface de plancher Bâtiment D (maison médicale / ADIMC)	1 017 m <sup>2</sup> / 543 m <sup>2</sup>
Surface de plancher Bâtiment E (R+3+combles, social)	1 899 m <sup>2</sup>
Surface de plancher Bâtiment F (R+3+combles, accession libre)	2 575 m <sup>2</sup>
Surface de plancher Bâtiment G (R+3+combles, accession libre)	2 575 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Avenue du stade  
MEYTHET (74)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 45°55'05"N Lat. 06°05'30"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit des grandes infrastructures de transports terrestres de l'État dans le département de la Haute-Savoie Exposition aux bruits de l'aéroport d'Annecy
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR approuvé le 29 janvier 2009  Zone bleu foncé (contraintes moyennes de constructabilité)  Zones concernées : A : Mouvements sismiques - Effets directs – Mouvements du sol / contraintes moyennes. C : Mouvements sismiques - Effets induits – Liquéfaction / contraintes faibles.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrassement sous-sol (volume non précisé)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A l'inverse, les aménagements paysagés (parc, noues) sont susceptibles de créer des habitats pour la faune et la flore, plus intéressants que les milieux en place actuellement (parking, terrain de sport) Effet positif
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques de mouvements de sols (contraintes moyennes)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafics d'accès au Parc des Toriolets (pour desserte d'environ 180 logements + maison médicale), mais pas de trafic au sein du tènement (déplacements doux et parkings souterrains)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruit limité au trafic de desserte pour les 180 logements Site concerné par les nuisances sonores liées à l'aéroport d'Annecy

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Limitées à la phase travaux (terrassement / construction bâtiments)
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage public au sein du Parc des Toriolets
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage public sur les voies longeant le tènement (avenue du stade)
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Limités à la phase travaux (poussières)
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets d'eaux pluviales réinfiltrés dans les graviers à 5m de profondeur au travers d'un réseau de collecte (noues) et de puits de réinfiltration</p> <p>Raccordement au réseau EU de la Commune</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, déchets de déconstruction (bâtiments et infrastructures sportives, structures des parkings)

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Site situé en zone Uba au PLU de Meythet</p> <p>Modification des activités sportives (suppression du terrain de sport et des installations associées)</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Mesures prévues dans le cadre du projet :

- Collecte des eaux de pluie et réinfiltration (dimensionnement du projet : pluie retour 30 ans) via des noues et puits de réinfiltration
- Grilles de chaussées du raccordement de voirie serotn équipées de décantation (piège MES)
- Aménagement paysagé du site / noues favorables à constitution d'habitats pour faune et flore

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'implantation du projet au sein d'un environnement totalement anthropisé actuellement (terrain et installations de sport), en dehors de tout périmètre sensible au niveau environnemental, ainsi que la conception du projet dans un parc paysagé et exempt de toute infrastructure routière permettent d'envisager une bonne intégration environnementale du projet, voire un effet positif de l'aménagement (milieux créés pouvant constituer des habitats intéressants pour la faune et la flore).

Par ailleurs, le projet a fait l'objet d'une déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement et donc d'un dossier d'incidences sur l'eau et les milieux aquatiques.

Au vu de ces éléments, il ne semble pas nécessaire de soumettre le projet à une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note d'accompagnement comprenant les annexes énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire et précisant les informations indiquées aux rubriques 5 et 6

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ANNECY

le,

17 AVR. 2018

Signature

Par délégation  
**Olivier BECKER**  
Chef de projet



CS 40528 - 74014 Annecy Cedex  
Tél. 04 50 08 31 00 - Fax 04 50 46 02 49

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus